

Garantie limitée de la cuisinière Hisense

Cette Cuisinière Hisense (le « produit ») est vendue avec une garantie limitée d'un an à compter de la date d'achat originale. Hisense réparera ou remplacera (la détermination sera faite par Hisense, à sa seule discrétion) toutes les pièces défectueuses dans cet appareil, en termes de matériaux ou de main d'œuvre, lorsque l'appareil est utilisé et entretenu conformément au manuel d'utilisation fourni avec l'appareil. Les pièces esthétiques telles que les portes, les boutons, les étagères et les tiroirs ne sont pas couvertes par la garantie.

Cuisinière	Un (1) an pour les pièces et la main d'œuvre (pièces fonctionnel uniquement), pièces esthétiques (portes, boutons et tiroirs ne sont pas inclus)
------------	--

Exclusions de garantie

Le numéro de série original a été effacé, supprimé ou modifié et ne peut être lu.

Des appels de service pour corriger les fautes d'installation et fournir des instructions sur l'utilisation de l'appareil.

Des appels de service pour réparer ou remplacer le fusible de l'appareil, réinitialiser le disjoncteur, les ampoules, les boutons, les poignées et autres pièces esthétiques.

Les appels de service qui n'impliquent pas un dysfonctionnement ou des défauts de matériel ou de fabrication de l'utilisation domestique ordinaire de l'appareil ou son utilisation à d'autres fins mais dans le respect des instructions fournies.

Utilisation du produit dans un environnement commercial.

Perte d'aliments due à une défaillance du réfrigérateur ou du congélateur.

Domage à la finition de l'appareil ou de la maison pendant le transport et l'installation, y compris, mais sans s'y limiter, les planchers, les armoires, les murs, etc.

Domages causés par: Service effectué par des centres de service non autorisés; l'utilisation de pièces autres que des pièces d'origine du fabricant ou des causes externes telles que des abus, une mauvaise utilisation, une mauvaise alimentation électrique, des accidents, des incendies et des cas de force majeure.

Des dépenses effectuées pour le transport, le service à domicile ou la mise à disposition de l'appareil.

Les frais supplémentaires incluent, mais sans s'y limiter, les appels de service après les heures de travail, les week-ends ou les jours fériés ou les frais de kilométrage pour les appels de service dans les régions éloignées où aucun service n'est disponible. Conversion de votre produit d'un fonctionnement à gaz naturel ou à gaz de propane.

Domages ou réparations sur les allumeurs en porcelaine, les étalonnages et les réglages normaux après l'installation et la configuration, y compris les réglages du brûleur.

SERVICE SUR SITE:

Hisense déterminera, à sa seule discrétion, si ce produit est éligible pour un service sur site. Pour demander un service sur site, contactez Hisense aux coordonnées ci-dessous. Hisense va étudier le problème du produit et déterminer si le produit est éligible pour un service sur site. Les représentants du service clientèle de Hisense peuvent déterminer l'éligibilité du produit en fonction de votre description du produit, qui peut conduire à la détermination que le produit (ou une partie de celui-ci) nécessite un envoi au centre de service Hisense en lieu et place du service sur site. Le service sur site peut ne pas être disponible dans certains endroits où un fournisseur de services agréé n'est pas disponible. Un fournisseur de services agréé est dit disponible si

l'emplacement de l'Acheteur est à plus de 80 km de l'adresse professionnelle du fournisseur de services. Dans le cas où le service sur site n'est pas disponible, et Hisense détermine que le produit (ou une partie de celui-ci) doit être expédié au centre de service Hisense, ce sera fait aux frais de Hisense. Le produit (ou une partie de celui-ci) retourné à Hisense doit être correctement emballé par le client et expédié dans son emballage d'origine ou un emballage équivalent. Vous êtes responsable de la livraison du produit (ou d'une partie de celui-ci) à un expéditeur réputé. Si l'acheteur n'est pas en mesure de sécuriser les services d'emballage ou d'expédition, Hisense peut, à sa seule discrétion, fournir des emballages et un service d'expédition à vos frais.

Si Hisense détermine que vous avez droit à un service sur-site, vous devriez fournir à notre fournisseur de services agréé un accès clair, complet, libre et facile à l'avant et à l'arrière du produit. Le service sur site exclus tout travaux qui amènerais le fournisseur de services à démonter, réinstaller ou transporter le produit (ou une partie de celui-ci). Certaines réparations sur site peuvent nécessiter des travaux hors site, et à la discrétion de Hisense, exiger que le produit (ou une partie de celui-ci) soit expédié directement au centre de service Hisense. Une fois que Hisense aura reçu le produit (ou une partie de celui-ci) et le répare ou le remplace, Hisense renverra le produit réparé/remplacé (ou une partie de celui-ci) à l'acheteur.

Avis d'exclusion des garanties implicites; Limitation des réparations

Le seul et unique recours du client en vertu de cette garantie limitée sera la réparation ou le remplacement du produit, tel que prévu dans les présentes. La garantie est valide uniquement au Canada et sera annulée si vous tentez de faire réparer le produit par un consommateur ou un technicien non agréé par le fabricant.

Le fabricant ne sera pas tenu responsable des dommages consécutifs et indirects tels que les dommages matériels et les charges indirectes résultant de toute violation de cette garantie écrite ou implicite.

Limitations: Les garanties expresses dans la présente garantie limitée sont en lieu et place de toutes les autres garanties et, sauf dans la mesure permise par la loi applicable, Hisense rejette toutes les autres garanties et conditions, explicites ou implicites, que ce soit découlant de la loi, des statuts, par des transactions ou échanges commerciales, y compris et sans s'y limiter, aux garanties ou conditions implicites de commercialité et / ou de qualité, d'adéquation à un usage ou un but particulier, et / ou de non-abus. Hisense ne garantit pas un fonctionnement ininterrompu ou sans erreur de ce produit. Aucune autre entité que Hisense n'est autorisée à étendre, agrandir ou transférer cette garantie pour le compte de Hisense. Hisense ne sera tenu responsable, peu importe le cas, des dommages accessoires, spéciaux, indirects, économiques, exemplaires ou indirects de quelque nature que ce soit (y compris, mais sans s'y limiter: les profits perdus ou des dommages pour la perte de temps ou d'utilisation ou de données) découlant de ou lié de quelque manière que ce soit à l'utilisation ou à la performance d'un produit ou à la défaillance d'un produit, même si Hisense a connaissance ou a été informé de la possibilité de tels dommages. Les mesures de réparations décrites dans la présente garantie limitée constituent l'exécution intégrale de toutes les obligations et les responsabilités de Hisense aux clients par rapport au produit et constituent la pleine satisfaction de toutes les réclamations, qu'elle soit fondée sur un contrat, d'une négligence, de la responsabilité stricte ou tout autre motif.

AUCUNE GARANTIE (EXPLICITE OU IMPLICITE) INCLUANT MAIS SANS S'Y LIMITER A TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADEQUATION A UN USAGE EST APPLICABLE APRÈS LA PÉRIODE DE GARANTIE INDIQUE CI-DESSUS, ET AUCUNE AUTRE GARANTIE OU SECURITE OFFERTE (PAR TOUTE PERSONNE, ENTREPRISE OU ENTITÉ LIE AU PRODUIT) N'EST OBLIGATOIREMENT CONTRAIGNANT A HISENSE. CETTE GARANTIE EST LA GARANTIE EXCLUSIVE CONCERNANT LE PRODUIT ET HISENSE EST LE FOURNISSEUR DE

GARANTIE EXCLUSIF DE CE PRODUIT. LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT EST LE RECOURS EXCLUSIF DU CONSOMMATEUR. HISENSE NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS CAUSÉS PAR L'UTILISATION, LE MAUVAIS USAGE OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE PRODUIT. TOUTEFOIS, LES RECLAMATIONS DES CONSOMMATEURS CONTRE HISENSE NE DOIT PAS DEPASSER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT VENDU PAR HISENSE. CETTE GARANTIE NE DOIT PAS S'ÉTENDRE À TOUT AUTRE ENTITE QUE L'ACHETEUR DE CONSOMMATION FINAL OU L'UTILISATEUR FINAL DU PRODUIT ET N'EST PAS TRANSFÉRABLE.

Cette garantie s'applique dans toute la mesure non interdite par la loi. Certaines provinces ne fixent pas des limites sur la durée d'une garantie implicite, ou l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs, ou autorisent des limitations sur les garanties; par conséquent, les limitations ou exclusions énoncées ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à l'acheteur, uniquement dans ces provinces spécifiques. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez également avoir d'autres droits qui varient d'une province à l'autre. Cette garantie limitée est, sauf pour les acheteurs consommateurs domiciliés dans la province de Québec, régie par les lois de la province du Canada dans laquelle l'acheteur a acheté le produit. Pour les acheteurs consommateurs domiciliés au Québec, cette garantie limitée est régie par les lois du Québec. Dans le cas où toute condition expresse ou implicite de cette garantie est réputée nulle, ledit terme est dissociable de la présente garantie sans invalider le caractère exécutoire du reste de la présente garantie.

Écrivez vos informations de garantie ci-dessous:

N° du Modèle:

N° de Série:

Date d'achat:

**Informations sur le service de garantie et de dépannage
pour les clients au Canada**

Pour des informations sur le service de garantie et de dépannage, veuillez contacter le

Centre d'appel Hisense

En appelant le: 1-855-344-7367 (Lundi-Vendredi de 08h00 - 20h00 EST) ou

par courriel à l'adresse électronique canadasupport@hisense.com ou visitez le site web www.hisense-canada.com